

Christèle Dondeyne, Anne Demoulin (ARS, UBO, m@rsouin)

## **Les usages du P2P par les amateurs de cinéma. Éléments de méthodologie et de typologie.**

Notre contribution aborde les pratiques de visionnage sur Internet et avance des résultats préliminaires développés dans l'un des volets d'enquête relatifs au projet P2P im@ge. Ce projet porte sur la distribution électronique de contenus audiovisuels dans le cadre d'échanges sécurisés de pair à pair. Il vise à construire des offres de service à rayonnement mondial, basées sur les effets communautaires débouchant sur des applications telles la VOD, le téléchargement en différé, l'accès à des contenus rares ou autoproduits, ou la vidéo live. Il a été labellisé par le pôle de compétitivité Images & Réseaux de la région Bretagne.

Nous poserons dans un premier temps les hypothèses tirées d'une revue de la littérature portant sur la sociologie des usages des TIC, la sociologie des pratiques culturelles et la sociologie du cinéma. Puis nous présenterons la méthodologie originale développée pour saisir les pratiques de visionnage sur Internet, qui nous a conduit à saisir les usages du P2P des amateurs de cinéma. Enfin nous exposons les premiers résultats de cette enquête.

« Le piratage lamine les ventes de DVD (...). Le nombre de films téléchargés illégalement (plus de 100 millions) dépasse désormais celui des ventes de films en DVD (81 millions, séries TV comprises). Le DVD représente 25% du pré-financement d'un film et contribue jusqu'à 50% de son amortissement. La Vod peine à s'imposer (2% du marché légal) »<sup>1</sup>. Quels facteurs expliquent les pratiques de téléchargement illégal ? La peur du gendarme, une posture éthique qui prend garde à la rémunération des artistes, la maîtrise de procédures techniques, les ressources financières et la réticence que provoque le prix des séances de cinéma... parmi les arguments invoqués dans les débats peut-on repérer des lignes de clivage qui séparent les « non-pratiquants » de ceux qui s'adonnent au téléchargement ? Quels sont les obstacles qui se dressent devant la diffusion de la VoD ?

Notre avons procédé à une comparaison des pratiques de visionnage des publics des cinémas d'art&essais, de multiplexe, de cinéma urbain et de cinéma rural, et de festival en nous intéressant plus particulièrement à leurs pratiques audiovisuelles et à leurs pratiques de téléchargements ainsi qu'à leurs compétences techniques. Les terrains d'enquête dont il sera question dans cette communication ont été constitués en deux temps. Dans un premier temps nous avons réalisé un court questionnaire destiné à être passé dans les files d'attente de salles de cinéma finistériennes. Trois salles du centre-ville de Brest - un multiplexe et deux salles d'Art et Essais - et une salle de zone rurale ainsi que deux ciné-clubs - université et association - ont été mis à contribution. Des entretiens ont également été réalisés lors du festival de Gerardmer. Le questionnaire aborde leurs pratiques audiovisuelles et notamment cinéphiles, leurs usages des TIC et leurs pratiques de loisirs plus généralement. Ce questionnaire vise non pas à quantifier les pratiques - c'est l'objet d'un questionnaire spécifique- mais à objectiver les usages du P2P au regard des pratiques du cinéma et à créer un premier contact avec les personnes enquêtées. L'objectivation procède d'une révision du

---

<sup>1</sup> Le Monde du 28 février 2008.

questionnaire au vu des réactions et commentaires des enquêtés vis-à-vis des variables testées dans les questions. L'examen par ces derniers contribue en effet à révéler les variables explicatives pertinentes. Les personnes ayant donné leur accord et leurs coordonnées font ensuite l'objet d'un entretien semi-directif approfondi sur leurs pratiques de visionnage. Un volet d'enquête ultérieur sera consacré aux adolescents dont on peut penser qu'ils préfigurent les usages futurs plus systématisés du visionnage sur Internet.

Quatre types d'usage du P2P ont été avancés à titre d'hypothèse, en fonction des dynamiques qu'ils induisent sur la fréquentation des salles de cinéma et l'achat de DVD. 1) Le pair à pair libre est utilisé comme un moyen de visionner des films grands publics pour lesquels on ne se déplacera pas au cinéma mais que l'on se « laisserait aller » à regarder chez soi ...ou des séries. Cet usage procède d'une hiérarchisation pré-établie entre des films « nobles » qui méritent un déplacement en salle et le téléchargement pour les objets considérés comme simplement divertissants. 2) Le pair à pair est utilisé comme un moyen de trier parmi la profusion de films ceux que l'on va louer/acheter/pour lesquels on va se déplacer, afin de vérifier s'ils « valent le coup ». La salle est en quelque sorte un couronnement et le P2P est alors moins lié à une distinction *a priori* qu'à un rôle de filtre : les objets téléchargés ne sont pas tous vus en entier, et quand ils le sont, ils peuvent être vus en salle ou faire l'objet d'un achat de DVD. 3) le P2P est un moyen de compléter une vidéothèque, et répond à une soif de consommation de films qui ne s'épanche pas : on va au cinéma plusieurs fois par semaine, et on regarde chez soi les autres soirs des films...sans qu'une dichotomie s'établisse nécessairement entre ces pratiques, car tous les films sont intéressants. 4) Enfin le téléchargement permet de se procurer des films que l'on ne peut pas voir autrement, parce qu'ils ne sont plus ou pas diffusés en salle à proximité de chez soi. Ces usages ne sont pas exclusifs, une même personne peut les combiner.

Les non-usages du P2P par les amateurs de cinéma ont été également questionnés au regard des conditions d'accès et des pratiques audiovisuelles plébiscitées. On a ainsi quelques indices qui peuvent renseigner quels types de films/vidéos ils téléchargeraient si c'était facile, légal et à des tarifs raisonnables de télécharger.

Les résultats intermédiaires – seulement une partie des entretiens a été réalisée – permettent d'esquisser une typologie relative à nos hypothèses de départ. Pratiques audiovisuelles et pratiques de visionnage sur Internet sont en partie liées. Une majorité des personnes enquêtées<sup>2</sup> se rendent très régulièrement au cinéma. Ceux qui téléchargent sont majoritairement étudiants, ou actifs exerçant une profession, la plupart ont moins de vingt-cinq ans, et ils sont nombreux à trouver les tarifs des salles trop chers. Ils mènent une vie sociale développée et pour la plupart sortent beaucoup. Mais les pratiques de visionnage sur Internet ne sont pas encore entrées dans les mœurs de manière homogène. Elles ne se diffusent qu'à certaines conditions. Ceux qui ne téléchargent pas sont en partie effrayés par les obstacles techniques et « travaillés » par des raisons éthiques qui restent toutefois vagues et faiblement informées. D'autres ne s'y intéressent simplement pas, moins par crainte des procédures techniques que par le temps qu'ils ne sont pas prêts à y accorder. Dès lors « les pirates » se distinguent par la mobilisation que requiert chez eux le visionnage et les compétences techniques qu'ils mettent à jour régulièrement. Deux grands profils ressortent pour le moment. Le « cinéphage » qui se caractérise par l'intensité du visionnage qui est un centre d'intérêt quasi-exclusif dans sa vie, et qui se déploie entre cinéma en salle, chez soi, achat et location de DVD, fréquentation de festivals de cinéma, téléchargement. Il est en quête de contenus spécifiques faiblement diffusés. Cette figure rare est moins ouverte sur l'extérieur

<sup>2</sup> 28 au moment où nous écrivons le résumé, 60 questionnaires supplémentaires sont attendus à très courte échéance.

que l'autre grande figure qu'est l'amateur de cinéma qui trouve le cinéma trop cher. Celui-ci est jeune, et mène des activités sociales variées. Enfin un effet de génération laisse à penser que le visionnage sur Internet deviendra à l'instar de la télévision une pratique banale à relativement court terme.